



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE RIVIERE

SEANCE DU JEUDI 14 AVRIL 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de la convocation : Le 08/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 14 avril à 19h30, le conseil municipal de la commune de Rivière était réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel BERTEIN, Maire de la Commune.

Etaient présents :

- Monsieur Gabriel BERTEIN,
- Madame Brigitte GRENIER,
- Monsieur Loïc OGER,
- Monsieur Alain CONTART,
- Madame Audrey GUILLAUME,
- Monsieur Olivier ANDRIEUX,
- Monsieur Jérémy FAUCON,
- Madame Apolline GUILLAUME,
- Madame Marie-Paule LEROY,
- Monsieur Gilles SECQ,
- Monsieur Grégory VASSAUX,
- Monsieur Jean-Claude DESAILLY,
- Monsieur Julien KULAS,

Étaient absentes excusées :

- Monsieur Vincent ZIOLKOWSKI donne pouvoir à Monsieur Jérémy FAUCON
- Madame Christine DEBAL donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DESAILLY.

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Gilles SECQ et Monsieur Olivier ANDRIEUX

Aucune objection n'est formulée à la lecture des procès-verbaux du 10 décembre 2021 et du 25 février 2022. Monsieur Gilles SECQ ajoute une note écrite sur le procès-verbal du 10 novembre 2022.

1. Taux des contributions directes

Monsieur le Maire propose de voter les taux des contributions directes :

Libellés	Taux 2021	Taux 2022 proposés	Taux 2021 votés
Taxe foncière Propriétés bâties	32,05%	32,05%	32,05
Taxe foncière Propriétés non bâties	38,79%	38,79%	38,79

L'ensemble du conseil vote pour les taux proposés.

2. Compte Administratif 2021 :

M. Gabriel BERTEIN, maire, ne prend pas part au vote, ni au débat.

Madame Brigitte Grenier, Présidente, présente le compte administratif de l'année 2021 :

Dépenses d'investissement : 71 026.77 €

Recettes d'investissement : 34 410.74€

Déficit de l'exercice : 36 616,03€

Dépenses de fonctionnement : 680 910,42€

Recettes de fonctionnement : 1 376 515,48€

Excédent de l'exercice : 695 605,06€

Reste à réaliser : 51 476.74€

Excédent de clôture : 607 512,29€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour l'approbation du compte administratif.
8 pour 5 abstentions et 1 contre.

3. Compte de Gestion :

Monsieur le Maire présente le compte de gestion du percepteur, les résultats sont en parfaite concordance avec le Compte Administratif présenté par le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour l'approbation du compte de gestion.
9 pour 6 abstentions.

4. Affectation des résultats :

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats 2021 au budget 2022 :

R 002 Excédent de fonctionnement : 607 512,29€

R 1068 Recette d'investissement : 88 092,77€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour l'affectation du résultat.

9 pour 6 abstentions.

5. Budget primitif 2022 :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2022 par chapitre et apporte des précisions sur les dépenses d'investissements :

DÉPENSES INVESTISSEMENTS		
IMPUTATIONS	LIBELLE	MONTANT
Investissements 2021 reportés en 2022		
21312	Matériel fibre IP Network	10 485.16 €
21312	Installation et configuration du matériel fibre	1 920.00 €
21318	Chaudière logement communal	3 300.00 €
21318	Chaudière maison médical	6 333.60 €
2116	Reprise de concession	29 500.00 €
Investissements 2021 reportés en 2022		51 538.76 €

Investissements 2022		
2051	Droit d'utilisation segilog	2 980.80 €
2111	Terrain muchembled	2 000.00 €
2051	Logiciel cantine/garderie	3 871.00 €
2031	Etude salle polyvalente	10 000.00 €
2158	Sono	1 000.00 €
2152	Tables/bancs/poubelles	5 000.00 €
2182	Véhicule CTM	10 000.00 €
2183	PC Garderie + Sauvegarde externe	2 500.00 €
21534	Éclairage parking	11 008.87 €
Investissements 2022		48 360.67 €

Investissements 2021+2022		99 899.43 €
1641	Emprunt	17 513.07 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022		117 412.50 €

Reste à Réaliser 2021		
21312	Fenêtres écoles	19 227.60 €
2188	Lave-linge	1 109 €
2128	Aires de jeux	19 443.84 €
2183	TBI	3 975.60 €
21312	Soudure fibre	697.70 €
2183	Fibre école	7 023.00 €
Reste à Réaliser 2021		51 476.74 €

Résultat investissement 2021		
c/001	Déficit investissement 2021	36 616.03 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES :		205 505.27 €

- Dépenses de fonctionnement :
 - o Reconnues par rapport à 2021 avec une hausse du chapitre 012 pour suivre l'évolution des traitements des agents, et hausse du chapitre 011, notamment en dépense d'énergie, pour couvrir l'augmentation des coûts d'énergie, ainsi qu'au risque du financement lié au mur devant l'Église. A noter également les 1500€ concernant la subvention 2021 de l'US RIVIERE imputée au compte 6574.

Les subventions aux associations sont présentées au conseil municipal.

	Associations	Proposition 2022	Vote
1	Rivière en cœur	200 €	15 pour
2	Anciens Combattants	200 €	15 pour
3	Société de chasse	200 €	14 pour
4	AEP Jeanne d'Arc	200 €	14 pour 1 contre
5	Les Randonneurs du Crinchon	200 €	15 pour
6	Budo	200 €	15 pour
7	US Rivière	1 500 €	13 pour
8	Carré des Enfants	200 €	12 pour 3 contre
9	La Boule Riviéroise	200 €	15 pour
10	Wa-Justu	200 €	15 pour
11	ADN	200 €	15 pour
Total		3 500 €	

Monsieur Gabriel Bertein ne prend pas part au vote de la subvention allouée à la société de chasse.

Monsieur Loïc Oger et Monsieur Ziolkowski ne prennent pas part au vote de la subvention allouée à l'US Rivière

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote pour l'attribution de 3500€ de subvention aux associations (compte 6574).

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le budget primitif 2022. 8 pour et 7 abstentions.

Les sujets à l'ordre du jour ont tous été abordés.

Les débats sont clos.

La séance est levée à 21h48.